

IAR reconnu par l'Etat comme le pôle de compétitivité de la bioéconomie

IAR se réjouit de sa labellisation par l'Etat en tant que pôle de compétitivité dédié à la bioéconomie. Celle-ci fait suite à l'appel à candidature visant à labelliser les pôles de compétitivité pour une nouvelle phase de quatre ans (2019-2022). Pôle de référence de la bioéconomie en France et en Europe, IAR intensifiera ses actions pour renforcer la compétitivité et l'industrialisation des entreprises par l'innovation et promouvoir les acteurs de la bioéconomie afin de faire de la France un leader mondial du secteur.

La bioéconomie, une réponse aux grands enjeux de la transition écologique et énergétique

La bioéconomie englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse qu'elle soit forestière, agricole, et aquacole. Elle répond aux besoins de nombreux marchés et secteurs tels que l'agriculture, l'alimentation humaine et animale, les matériaux, la chimie, la cosmétique, la construction, la santé, le transport, l'énergie... Face aux grands enjeux économiques, environnementaux et sociaux la bioéconomie offre une réponse forte et globale.

Forte de nombreux atouts, la France fait de la bioéconomie un vecteur de croissance, à ce titre, elle a défini et validé une stratégie et mis en œuvre récemment un plan d'action afin d'accélérer la transition de notre économie basée sur le carbone et les énergies fossiles vers une économie plus verte et plus durable.

IAR, pôle de référence en France et en Europe de la bioéconomie

Contributeur et acteur de cette ambition commune, le pôle IAR, pôle de référence en France et en Europe de la bioéconomie, accompagne depuis 2005 les entreprises du secteur dans leurs projets d'innovation et d'industrialisation. Fort de près de 400 adhérents, IAR est au cœur d'un écosystème d'innovation unique en Europe soutenu par les régions Hauts-de-France et Grand Est.

De nouveaux services pour accélérer le développement des entreprises : programme d'accélération et bureau à Bruxelles

Dans le cadre de la phase IV des pôles, IAR intensifiera ses actions existantes et en développera de nouvelles. Ainsi, outre le renforcement de ses services « IAR Projets », « IAR Invest », « IAR Intelligence Economique », « IAR International », « IAR Academy » et « IAR Network », le pôle va mettre à profit ce nouveau contexte pour compléter son action sur le développement des TPE, PME et start-up en partenariat avec le Pôle de compétitivité Vitagora et son programme d'accélération Agri-Food, Toasterlab qui sera ainsi élargi, à l'ensemble des secteurs de la bioéconomie. Par ailleurs, fort d'une expertise et d'un ancrage déjà très fort, IAR va renforcer ses actions européennes en collaboration avec les pôles Axelera et Vitagora. L'ouverture d'un bureau de représentation à Bruxelles est programmée avec ce dernier. Celui-

ci permettra aux adhérents des deux pôles de bénéficier d'un soutien renforcé pour saisir les opportunités de financements de Recherche et d'Innovation européens.

6 axes stratégiques d'innovation prioritaire

Au-delà de ces actions spécifiques, le Pôle IAR a défini sa stratégie d'Innovation pour les 4 prochaines années, les actions correspondantes s'inscrivent dans le cadre de ses ambitions européenne et internationale et sont en parfaite adéquation avec les stratégies européennes, nationales et régionales de bioéconomie. Six axes stratégiques seront ainsi travaillés :

1. La mobilisation et la production durable des bioressources,
2. L'élargissement de l'offre pour une alimentation sûre, saine et durable
3. Le développement de molécules chimiques biosourcées à haute valeur ajoutée
4. La diversification des matériaux biosourcés et l'intensification de leur déploiement
5. Le renforcement de la sécurité énergétique et des solutions biosourcées de mobilité.
6. L'optimisation de l'utilisation des bioressources par l'adaptation et le développement des procédés et technologies de transformation

Le pôle IAR accompagnera le développement de projets dans ces axes stratégiques la plupart mettront en œuvre des technologies de rupture, mais aussi une accélération de l'industrialisation au travers d'actions relevant de la mise à l'échelle et la Démonstration industrielle.

L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une ambition de création, de valeur et d'emplois sur les territoires dans des domaines innovants tels que les nouvelles bioressources, la chimie et les matériaux biosourcés, les ingrédients innovants, l'hydrogène et le méthane à partir de biomasse ou encore les biointrants.

Rappelons que la Bioéconomie emploie 1.9 millions de personnes sur le territoire national, la plus part en milieu rural, et a créé 100 000 emplois supplémentaires ces vingt dernières années.

Yvon Le Hénaff, Président d'IAR, le Pôle de la Bioéconomie

« IAR se réjouit de la reconnaissance de son expertise de ses compétences en tant qu'acteur majeur de l'innovation en France et de son projet par la reconduction de son label de pôle de compétitivité pour une nouvelle phase de quatre ans. En tant qu'acteur référent pour le développement de la Bioéconomie en France et au niveau européen, nous continuerons notre mobilisation au côté de l'Etat et des régions afin de faire de la France LE leader européen de la bioéconomie par l'innovation et l'industrialisation ».



À propos d'IAR

IAR est le Pôle de compétitivité dédié à la bioéconomie. Fort de près de 400 membres, IAR rassemble les acteurs actifs et innovants sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'amont agricole jusqu'à la mise sur le marché de produits finis : coopératives agricoles, établissements de recherche et universités, entreprises de toutes tailles, acteurs publics... Le Pôle et ses adhérents couvrent tous les champs de la production et de la valorisation des ressources biologiques (agricole, forestière, marine, co-produits, résidus) pour des applications dans les domaines de l'alimentaire, de l'industrie et de l'énergie. Depuis 2005, IAR a accompagné plus de 270 projets pour un investissement total de plus d'1,7 milliard d'euros.

Site Internet : <https://www.iar-pole.com/>

Contact presse :

Sophie Murias - Chargée de Communication | Pôle IAR

+33 (0)6 12 54 01 99 - murias@iar-pole.com